



LE BROC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 04/04/2022

Nombre de Membres	
Effectif légal	15
En exercice	15
Présents	10
Pouvoirs	2
Suffrages exprimés	12
Vote pour	12
Vote contre	0
Abstention	0
Ne participe pas au vote	0

L'an deux mille vingt-deux, le quatre avril à dix-huit heures trente, se sont réunis en session ordinaire à la mairie, les membres du conseil municipal de la Commune de LE BROC, sous la présidence de Monsieur HEURA, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : le 30/03/2022

PRÉSENTS : Mmes et MM. ADAMO – BERNARD – HEURA – LAMY – PALAGONIA – PIROUD – ROUX – SION – SNITSELAAR – YACOUB

REPRÉSENTÉS : M. BUCARO par M. HEURA
M. DALIBARD par M. LAMY

ABSENTS : Mme AUDIBERT C, MM. AUDIBERT R et KARROUCHI

Secrétaire de séance : Mme ADAMO

SUBVENTION**Dotation cantonale 2021 – Demande de Subvention modifiée**

Le Maire,

Rappelle qu'au titre de la dotation cantonale 2021, une subvention de 46 822 € a été allouée à notre commune.

Informe que des travaux de confortement d'un mur de soutènement de la route au droit de la propriété de Monsieur GAULARD devaient être réalisés en 2021, cependant un problème juridique retarde cette opération.

Aussi, afin de ne pas perdre le bénéfice de cette subvention, il est proposé de redéposer un dossier au titre de la dotation cantonale 2021 pour d'autres travaux de voirie et d'aménagement du village

Propose le plan de financement suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Travaux de voirie	31 900.00 €	Autofinancement	18 878.00 €
Travaux d'aménagement /embellissement/fleurissement	33 800.00 €	Subvention Conseil départemental (Dotation cantonale)	46 822.00 €
TOTAL DEPENSES	65 700.00 €	TOTAL RECETTES	65 700.00 €

Le conseil municipal, l'exposé de Monsieur Le Maire entendu, après en avoir délibéré :

APPROUVE les différents travaux de voirie et d'aménagement de village

APPROUVE le plan de financement proposé

AUTORISE le maire à solliciter une aide financière auprès du conseil départemental au titre de la dotation cantonale 2021.

AUTORISE le Maire à signer tout acte relatif à ce dossier

Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus indiquée,
Pour Extrait conforme,

Le Maire,
Philippe HEURA

